

Plan Local d'Urbanisme

Commune de CHAMPDOR-CORCELLES

Compte-rendu

Présents :

M. Alain BALLAND	Maire de Corcelles
M. Daniel TARDY	Adjoint à Corcelles
Mme Evelyne DUCHATEAU	Secrétaire de Mairie à Corcelles
M. Stéphane MARTINAND	Maire de Champdor
M. Jean-Elie CHOSSON	Adjoint à Champdor
M. Jérôme DUFOUR	Conseiller Municipal à Champdor
Mme Aline GENOIS	Conseiller Municipal à Champdor
Mme Maryline COURTOIS-RADIX	Secrétaire de Mairie à Champdor
Mme Lauren MOINE	Mosaïque Environnement
M. Jean-Luc RAMEL	Architectes-Urbaniste Agence 2BR
M. Baptiste JOLIVET	Urbaniste 2BR

Thème de la réunion : Mise au point du dossier

M. Martinand remercie les personnes présentes. Un tour de table est effectué pour connaître tous les acteurs de la réunion. Il rappelle l'objet de la réunion d'aujourd'hui à savoir la fusion des communes de Champdor et de Corcelles et des problématiques susceptibles d'être rencontrées dans l'élaboration du PLU. Il regrette l'absence des services de l'Etat ainsi que celle de la chargée de mission du SCoT. De nombreuses questions auraient pu trouver leurs réponses grâce à leur présence.

Il laisse la parole à l'urbaniste, M. Ramel. Ce dernier précise qu'au regard des mails envoyés récemment par les services de l'Etat, de nombreuses interrogations sont soulevées dans le cadre de l'élaboration du PLU de la commune de Champdor-Corcelles.

L'urbaniste aborde la question de la validité des délibérations prises par chaque commune. De par son expérience, il répond qu'il est possible de rester dans les dispositions actuelles. Les deux délibérations seront jointes au dossier de PLU commun. Toutefois, des précisions devront être apportées par les services de l'Etat.

Mme Courtois interroge les membres de la réunion sur la problématique de la procédure. Es ce qu'au niveau de la trésorerie, les marchés signés par les deux communes seront toujours valables. M. Ramel souhaite connaitre la position du trésor public sur ce point. La collectivité de Champdor se renseignera également.

L'urbaniste soulève la problématique du développement démographique pour la commune nouvelle. En effet, en suivant les dispositions réglementaires, il ne faudrait développer qu'un seul bourg sur les deux. Bien évidemment cela n'est pas envisageable. Des apports complémentaires de la part du SCoT du Bugey sont attendus et ce rapidement afin de connaitre les tenants et aboutissants sur la commune nouvelle.

M. Jolivet attire l'attention que la réflexion menée sur le développement démographique doit être également développée sur le développement économique et la gestion des zones d'activités.

M. Balland intervient. Il constate que la commune de Champdor a pris un peu d'avance sur l'élaboration du PLU et il serait bon de combler ce retard le plus rapidement possible pour avance dans la procédure du PLU.

M. Ramel abonde dans ce sens. Il propose de fixer une réunion sur le monde agricole mi-janvier et une autre fin janvier sur le diagnostic environnemental et paysager.

PROCHAINES REUNIONS :

- 12 Janvier 2016 à 14h : Réunion sur le monde agricole à Corcelles
- 26 Janvier 2016 à 14h : Diagnostic environnemental et paysager

Participants : commission urbanisme, agence Mosaïque Environnement, agence 2BR, personnes publiques associées.

Rq : l'ordre du jour des réunions pourra être modifié.